Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260205-2026020510-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 30.01.2026**

Date d'affichage : Le 30.01.2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 17

Présents : 9
Votants : 11

L'an deux mil vingt-six
le **cinq février** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Etaient présents : M. LOHAT Alain, M. LUBIN André, Adjoints. M. PAGIER Ludovic, Conseiller délégué ; Mme DESTRUHAUT Valérie, M. BODIN Mickaël, Mme BOSCHERIE Modestie, Mme LE ROY Laetitia (arrivée 20h35), M. BLOT Olivier, Conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mme COLLIAUX Valérie (pouvoir à Denis LEVREL), Mme UNTERDORFEL Frédérique (pouvoir à Modestie BOSCHERIE), M. BETHUEL Cédric, M. BOUCHET Jean-Jacques,

Etaient absents : Mme CHOUPEAUX Nolvenn, M. DELOURME Sébastien, M. GOUYETTE Nicolas, M. GERMAIN Laurent.

Madame BOSCHERIE Modestie a été élue secrétaire.

Objet : 2026020510- Remboursement aide financière

Un agent a déposé une demande et obtenu une aide financière auprès du FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) pour un équipement spécifique lié à son handicap.
Cette aide a été versée à la Commune qui doit, après délibération du conseil municipal, la reverser à l'agent, sous forme de subvention.
Il est proposé d'autoriser le versement d'une subvention imputée au compte 65741 pour 1689 €.

Après discussion et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

- Valide le versement d'une subvention imputée au compte 65741 pour la somme de 1689 € afin de reverser l'aide du FIPHFP ;
- Autorise M. Le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes pièces afférentes à cette décision.
- Précise que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026.

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,